



**C'est du vécu !**

## Le dilemme

par René Kaenzig

L'autorisation de chasser n'est pas seulement liée à une certaine période de l'année ou à certains jours du calendrier; mais elle fixe aussi certaines heures de la journée. L'utilisation d'un véhicule est également liée à cette autorisation de chasser. Ces quelques lignes ne sont pas là pour rentrer dans les détails des réglementations, ni d'en qualifier le pour ou le contre. Celles-ci sont là pour tenter d'expliquer un vécu.

Durant toute notre vie, nous sommes accompagnés ou confrontés à des alternatives. Une prise de décision n'est pas toujours facile. Elle semble totalement évidente quand, entre deux solutions, il y a la bonne et la mauvaise. Elle est peut-être plus facile, quand une action est autorisée par la loi et l'autre ne l'est pas. Je vais donc tenter de décrire le dilemme que j'ai personnellement vécu par plusieurs fois entre "tirer" ou "ne pas tirer" en regard des restrictions horaires mentionnées ci-avant.

Quand l'agenda ne permet pas toujours de prioriser entre engagements professionnels, partage familial, autres activités personnelles et la chasse, une définition des priorités est nécessaire. Il faut faire un choix. Je n'ai aucun problème de mettre la quête du gibier en queue de liste. Néanmoins, j'essaie d'optimiser au maximum mon emploi du temps pour me mettre dans la peau d'un nemrod.

Venons-en à la petite histoire:

Dernier jour de septembre et dernier jour de la chasse aux chamois. Encore en possession d'une marque à gibier dans la poche pour prélever un bouc (chamois mâle de deux ans et plus) ou un éterle (chamois femelle ou mâle de 1<sup>1</sup>/<sub>2</sub> an). L'agenda professionnel ne m'a pas donné beaucoup d'opportunité pour cette saison, de plus ce jour-là je n'ai que la fin de l'après-midi à ma disposition.

Je pars donc de mon lieu de travail vers les 15:00 heures et arrive à mon domicile aux alentours de 16:00 heures. Le temps de m'équiper pour la chasse, je stoppe ma voiture au départ de ma randonnée à pieds vers les 16:30 heures.



Je m'avance au lieu de mes attentes, par la forêt, à la quête d'un éventuel chamois qui voudrait bien croiser mon chemin. À 16:45 heures il est là! Devant moi! Vingt mètres nous séparent. Le bouc est posé de profil comme dans un livre. De plus, il ne m'a pas vu arriver. J'ai le temps de me coucher, d'ajuster la visée comme si j'étais dans un stand de tir. J'ai ce magnifique bouc en joue. Je n'ai pas encore chargé mon arme. Il est 16:50 heures ... et du fait que je viens d'utiliser mon véhicule, je n'ai l'autorisation de tir que depuis 17:00 heures.

Même pour une personne disciplinée et absolument consciente de la situation, cette dernière n'est psychologiquement pas des plus faciles. Une étrange sensation se fait sentir au plus profond des tripes. Le petit jeu entre le démon et l'ange gardien commence. Cette étrange sensation se propage jusque dans ma tête: *j'tire ou j'n'tire pas?* Le démon me dit: *vas-y!* Mon ange gardien me retient: *fais pas cela!*



Je fixe ma montre comme si je n'en avais encore jamais vu une. L'aiguille n'avance pas. Les minutes ... non ... les secondes sont interminables. À force de regarder mon horloge et de tenter de remettre à l'ordre le petit diable qui me titillait, le chamois est reparti sans rien dire.

Ce soir-là, je suis rentré au domicile avec en poche un bracelet "chamois" inutilisé et qui finira dans l'oubli. Sans aucun regret. Le fait d'avoir su gérer ce dilemme, ce choix moral entre deux situations en totales oppositions, me réconforte et me rend encore plus confiant de moi.

La nature et la chasse, avec le respect de tout ce qu'elles méritent et les entourent, sont une magnifique école de la vie.